



UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
INSTITUT D'ÉTUDES JUDICIAIRES
JEAN DOMAT



DIPLÔME UNIVERSITAIRE DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

Formation dématérialisée
à distance

UNE FORMATION ENTIÈREMENT DÉMATÉRIALISÉE

Cette formation, entièrement dématérialisée, prend la forme d'un enseignement à distance. Son objectif est de maîtriser et de comprendre l'essentiel des concepts structurants dans le traitement tant amiable que judiciaire des difficultés, afin de mieux **appréhender l'environnement juridique et économique** de la restructuration des entreprises.



MODULE GÉNÉRAL

- Prolégomènes
- Les alternatives à la procédure collective (PC)
- L'ouverture de la PC
- L'effet réel de la PC
- L'emprise de la PC
- Le déroulement de la PC
- La responsabilité et les sanctions
- La restructuration de l'entreprise par la sauvegarde ou le redressement
- Le plan de cession
- Le plan de sauvegarde ou de redressement
- La liquidation judiciaire

SIX MOIS DE FORMATION À DISTANCE

La formation dure six mois et représente **un volume horaire total de 180 heures**. Elle est dispensée par des universitaires et des professionnels du droit des entreprises en difficulté. Tous les quinze jours, un thème est mis en ligne, comprenant des vidéos

MODULES DE SPÉCIALISATION

Ces modules sont conçus comme des cycles de spécialisation pouvant être choisis après avoir suivi la formation de tronc commun. Le programme est susceptible de faire l'objet d'ajouts et/ou de modifications éventuels.

- Restructuration de sociétés en difficulté
- Droit des sûretés
- Droit social
- Procédure civile
- Droit européen et international

de cours accompagnées d'un support pédagogique, pour permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances élémentaires relatives au thème étudié. Des propositions sont faites en vue d'approfondir l'analyse sur chacun des thèmes traités. **Plusieurs séances de cours en présentiel** sont également organisées tout au long de l'année pour permettre aux étudiants pouvant y assister de poser les questions qu'ont pu susciter les points abordés. À intervalles réguliers, des **contrôles de connaissance** sont organisés en ligne en vue de vérifier l'acquisition

des connaissances. Un examen terminal est organisé en présentiel à l'École de droit de la Sorbonne à l'issue de la formation. L'obtention du diplôme est subordonnée à l'obtention d'une **note supérieure ou égale à 10** à la moyenne du contrôle continu (50%) et de l'examen terminal (50%).

« **Le droit de la faillite est une matière complexe et mouvante qui impose à ceux qui la pratiquent de se tenir informés des évolutions d'une législation sans cesse réformée.** »

François-Xavier Lucas, professeur à l'École de Droit de la Sorbonne, directeur du diplôme



EN BREF...

Domaine

Droit, Economie, Gestion

Mention

Diplôme universitaire Droit des entreprises en difficulté (DU)

Nombre de points ECTS

80

Langue d'enseignement

Français

Public

Juges consulaires, professionnels exerçant une activité dans le domaine des procédures collectives, étudiants

TARIF

500€ + 90€ de CVEC

(Contribution Vie Étudiante et Campus)

CONTACT

iej.jugeconsulaire@univ-paris1.fr

Adresse postale

IEJ de Paris 1

21, rue Broca - 75005 Paris



MODALITÉS D'ADMISSION

La formation est destinée aux personnes ayant une connaissance minimum en droit des affaires et un intérêt particulier pour le droit des procédures collectives : juges des tribunaux de commerce et des TGI, avocats, mandataires de justice, experts-comptables, huissiers, commissaires-priseurs, greffiers, juristes d'entreprise ainsi que les étudiants envisageant d'embrasser l'une de ces professions. L'accès en est réservé aux personnes titulaires au minimum d'une **licence en droit ou d'un diplôme tenu pour équivalent** ou pouvant justifier d'une expérience professionnelle en rapport avec le droit des affaires, laquelle expérience sera appréciée par le comité de sélection.